

**Compte rendu de la séance de
l'Association Foncière de Witternheim
du 28 janvier 2019**

Membres en exercice : 11
Membres présents : 6
Membres absents : 5

Sous la présidence de Madame Claire DUTTER, présidente.

A l'ouverture de la séance sont présents : ADAM Roland, HAUG Marcel, HAUG Jean-Jacques, KRETZ Patrice, KRETZ Patrick

Absents excusés : KRETZ Claude, SCHNEIDER Fabien

Absents : GAUTSCH Arnaud, HAUG Sébastien, SPITZ Christiane

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 20 heures 00.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 16 novembre 2018
3. Adoption du compte administratif 2018
4. Adoption du compte de gestion
5. Affectation du compte de résultat
6. Adoption du budget primitif 2019
8. Divers

Communiqué de la présidente :

Madame Claire DUTTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'association foncière.

1 : Désignation d'un secrétaire de séance :

Est désigné secrétaire de séance Patrice KRETZ

2 : Approbation du compte rendu du 16 novembre 2018 :

Après lecture, les membres de l'association foncière approuvent le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2018.

6 voix pour

3 : Adoption du compte administratif 2018

Le compte administratif affiche les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 3 784,71 €

Recettes : 7 853,80 €

Excédent de l'exercice : 4 069,09 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2017 : 25 356,86 €

Résultat de fonctionnement cumulé de 29 425,95 €

Section d'Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Résultat d'investissement reporté de l'année 2017 : 0,00 €

Solde d'exécution cumulé de 0,00 €

Madame la présidente donne la présidence à Monsieur Patrice KRETZ et se retire de la séance.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve à

5 voix pour

4 : Adoption du compte de gestion :

Vu les résultats du compte établi par le comptable public,

Vu la conformité avec le compte administratif,

Le bureau adopte le compte gestion et donne quitus au comptable.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve à

6 voix pour

5 : Affectation du compte de résultat :

Le bureau décide d'affecter l'excédent total de 29 425,95 € (ligne 002) en report de fonctionnement pour 2019.

6 voix pour

6 : Adoption du budget primitif 2019 :

Après avoir délibéré, les membres du bureau décident d'arrêter le budget primitif 2019 comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 36 612,95 €

Recettes : 36 612,95 €

Section d'investissement Néant

6 voix pour

7 : Divers

- **Remboursement**

Les frais pour le vin d'honneur de l'assemblée générale du 7 décembre 2018 ont été avancés par Madame Claire DUTTER. Ainsi les 63 euros 57 lui seront remboursés par mandat administratif et seront justifiés par les pièces prévues à cet effet.

5 voix pour
1 abstention

DUTTER Claire	GAUTSCH Arnaud Absent	HAUG Marcel
SPITZ Christiane Absente	ADAM Roland	KRETZ Claude Excusé
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrice	SCHNEIDER Fabien Excusé
KRETZ Patrick	HAUG Sébastien Absent	